

ANNEXE 2

RÉSOLUTIONS MUNICIPALES DE DUNDEE ET DE SAINT- CHRYSOSTOME

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE DUNDEE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2011 TENU À 19 H 30

ÉTAIENT PRÉSENTS ;

MICHEL CRÊTE, CLEMENT QUENNEVILLE, LINDA GAGNON
JUSTIN NIEUWENHOF, YVES LALONDE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME JEAN M. ARMSTRONG, MAIRESSE

ET DE MONSIEUR STÉPHAN LANDRY, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

RÉSOLUTION NO ; 2011-10-652

**REFUS D'ADOPTER LES OBJECTIFS ET LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE
COUVERTURE DE RISQUES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT /
REFUSAL TO ADOPT THE GOALS AND THE IMPLEMENTATION PLAN OF THE RISK
PREVENTION MASTER PLAN THE MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT**

CONSIDÉRANT QUE la situation de Dundee est particulière puisque l'ensemble de notre territoire est couvert par les pompiers de Fort Covington depuis 1880 ;

CONSIDÉRANT QUE les pompiers de Fort Covington doivent se conformer aux normes de l'Etat de New York et que ces normes sont très sévères ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-Laurent travaille sur le schéma de risque incendie depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de risque incendie produit en mars 2011 contient des objectifs et un plan de mise en œuvre impliquant financièrement la MRC et Dundee ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ne constatent qu'aucune action mentionnée dans ce document n'améliorera concrètement la sécurité des citoyens de Dundee ;

CONSIDÉRANT QUE lors de la réunion de présentation du schéma de couverture de risque qui a eu lieu le 19 mai dernier, aucun détail financier ne nous a été fournie concernant les coûts reliés à l'adoption des objectifs et du plan de mise en œuvre contenus dans le schéma de couverture de risque présenté ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-Laurent nous propose d'adopter les objectifs et le plan de mise en œuvre contenu dans ce schéma sans pouvoir nous indiquer combien nous couteront leurs actions ainsi que nos actions contenues dans ce plan de mise en œuvre ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit absolument connaître les impacts financiers de ses décisions sur les citoyens de Dundee ;

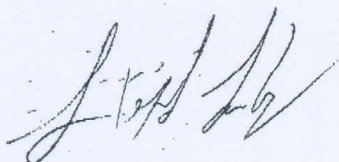
En conséquence,
Il est proposé par Justin Nieuwenhof

Et résolu à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas

De refuser d'adopter les objectifs et le plan d'action du schéma de couverture de risques de la MRC du Haut Saint-Laurent.

ADOPTÉE / ADOPTED

COPIE CERTIFIÉ CONFORME FAITE À DUNDEE, CE 21 OCTOBRE 2011



Stéphan Landry, secrétaire-trésorier



Province de Québec
M.R.C. Le Haut Saint-Laurent
Municipalité de Saint-Chrysostome

RECU 25 AOÛT 2011

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue lundi le 8 août 2011 à 20H00, au Centre culturel municipal situé au 624, rue Notre-Dame, 2^e étage, sous la présidence de Madame Jocelyne Lefort, Maire à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Monsieur le Conseiller Denis Lefort, district #1
Monsieur le Conseiller Marc Roy, district #2 est absent.
Monsieur le Conseiller Steve Laberge, district #3
Monsieur le Conseiller Jocelyn Thibault, district #4
Monsieur le Conseiller Alain Dupras, district #5
Monsieur le Conseiller Richard Béliveau, district #6 est absent.

Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

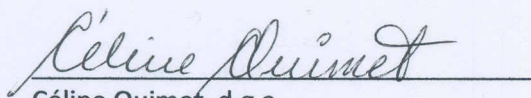
2011-08-215 11. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Proposé par Monsieur le Conseiller Jocelyn Thibault
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'aviser la MRC Le Haut-Saint-Laurent que la municipalité n'adoptera pas le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie et que la municipalité va s'en occuper elle-même.

ADOPTÉ

Copie certifiée conforme, ce 23^e jour du mois d'août 2011.


Céline Ouimet, d.g.a
Directrice générale / Secrétaire-trésorière